

## JUSTICE

## Coopérative de la Chiers : le dossier en appel

Le feuilleton continue. Au terme d'une grosse instruction et de multiples renvois, les condamnations étaient tombées le 24 juillet dernier dans l'affaire de la Coopérative agricole de la Vallée de la Chiers. L'épilogue d'une longue affaire de malversations financières ? Pas du tout : en effet, les appels de ce jugement se sont succédés au mois d'août. Le patron de la coopérative, condamné, fait ainsi appel, de même que la secrétaire de direction qui estime le préjudice subi insuffisamment réparé, et l'Office national interprofessionnel des céréales, dont la partie civile avait été jugée irrecevable. Le Parquet, lui aussi, a décidé de faire appel.

Le dossier sera donc transmis à la Cour d'appel de Nancy à la rentrée. Il y a un mois, le tribunal correctionnel de Briey avait condamné le patron de la coopérative à 15 mois de prison avec sursis assorti d'une peine de 5 ans d'interdiction de gérer une société ; le comptable à 18 mois de prison avec sursis et à une interdiction d'exercer sa profession pendant 5 ans ; le client, un ancien agriculteur marnais, à 10 mois de prison avec sursis et à l'interdiction de gérer une société pendant 10 mois.

Au civil, le patron et son comptable avaient été condamnés à verser des dommages et intérêts à la Caisse régionale de crédit agricole mutuel de Lorraine (1000 €), au CIAL et à la Banque populaire de Lorraine (1 € chacune), en plus de 750 € chacune pour les frais de justice. Par ailleurs, le comptable a été condamné à payer à la secrétaire, dont il avait contrefait la signature pour émettre des chèques de la SA Comptoir européen d'approvisionnement, des dommages et intérêts de 2000 € au titre du préjudice moral et de 900 € pour les frais de justice.

Rappelons que dans cette affaire, des fonds de la coopérative transitaient sur le compte de la société anonyme Le Comptoir européen d'approvisionnement, puis étaient remis à l'agriculteur marnais. Ce spécialiste de la paille, qui avait sollicité un crédit de 40 MF (6,10 M€) pour construire un local de stockage, a bénéficié d'avances financières du comptable à hauteur de 7 MF (1,07 M€) moyennant diverses falsifications de documents. Au total, 26 MF (3,96 M€) seront avancés sans contrepartie, somme réclamée lors de l'audience par l'administrateur judiciaire.

## PATRIMOINE

## Antoine Doudoux : à la base aérienne j'étais comme un coq en pâte

Le 30 août est inaugurée une stèle en mémoire des Canadiens décédés. L'occasion de se replonger dans l'histoire de la base aérienne de l'Otan (1954-1967). Deuxième volet avec l'ex-peintre-décorateur.

L'artiste longovicien Antoine Doudoux a commencé sa carrière comme peintre-décorateur à la base de l'Otan de Marville. Une expérience exceptionnelle, d'autant qu'il a vécu les débuts de la base : « J'ai débuté en septembre 1954, la base était encore en construction. J'avais 20 ans. J'ai vécu des jeunes années que peu de jeunes ont eu la chance de vivre. » A l'époque, il avait interrompu ses études pour raison de santé et vivait d'expédients. Jusqu'au jour où il s'est présenté à l'entrée de la base aérienne : « Je suis allé au bureau d'embauche du personnel civil pour leur dire que s'ils avaient besoin d'un peintre, d'un décorateur, j'étais là. Et un jour, j'ai été convoqué. »

Ses débuts s'apparentent à un véritable baptême du feu : il est arrivé en pleine manœuvre de toutes les forces aériennes alliées en Europe : « Il y avait un bruit infernal : ça décolle, ça atterrit... » A peine introduit dans le bureau de la section Construction Ingéniering, son département, que le lieutenant l'emmena au quartier général. Les travaux pratiques allaient commencer : « On m'a fait peindre toutes les indications nécessaires-les avions, la position du soleil-sur les tableaux noirs de manœuvre. J'ai bossé jusque tard dans la nuit pendant une semaine. »



Antoine Doudoux montre une de ses réalisations : l'écusson du mess des officiers et sa devise « A mari usque ad mare ».

Le calme revenu, le travail ne manquait pas sur la base : la signalétique de la base, les avions, le mess, l'hôpital, l'église, le temple... il y avait de quoi faire. « A chaque nouvel officier, le décor du mess changeait, cela ne leur plaisait plus. On recommençait tout... », se souvient Antoine Doudoux. Sa fonction fait de lui un privilégié, qui a accès à tous

les bâtiments de la base... y compris le bâtiment des femmes où il était le seul homme à pouvoir pénétrer seul : « Il y avait un salon de coiffure, un coin détente, que je décorais. Il était fréquent que je croise des Canadiennes en petite tenue ! » Il pouvait même aller au cinéma sur la base !

Les pilotes, il les a côtoyés de près, surtout son copain Ray-

mond Lambert, tragiquement décédé dans un accident de voiture, comme nombre de pilotes pendant les 13 années d'existence de la base : « C'était un acrobate. Quand il décollait, on arrêtait de travailler et on admirait. » Antoine n'est pourtant jamais monté dans un avion : « J'aurais bien voulu. Toutes les trois semaines, des

## marville

## VU ET ENTENDU

## Frisquet l'hiver 56

L'hiver 1956, Antoine Doudoux s'en souvient : « La base était paralysée par le gel. Plus rien ne décollait. Il faisait -25°C ! » Pas de quoi intimider des Nord-Américains habitués au climat rigoureux ? Détrompez-vous : « J'étais étonné de voir que des mecs venant du grand nord étaient aussi frileux, alors que je supportais bien le froid ! »

## Sacrés Noël

Noël, sur la base, c'était quelque chose ! La première quinzaine de janvier n'était pas de trop pour s'en remettre : « Chaque service organisait une fête pour son personnel, et comme je travaillais avec tous, j'allais partout ! », se souvient Antoine Doudoux, qui durant le mois de décembre croulait sous de drôles de commandes : « Au service menuiserie, ils faisaient des jouets en bois. Les officiers venaient me voir pour que je les décoré. »

## Entorse au règlement

Le règlement de la base était strict : pas de militantisme. Antoine Doudoux est passé outre : « Il y avait une campagne pour l'enfance martyre. J'ai récolté 400 signatures. Quand le colonel m'a convoqué, il m'a dit : si je vous licencie, je dois licencier 400 aviateurs ! »

I. H.

## URGENCES

## Pharmacie de garde

Longuyon : jusqu'à 9 h, pharmacie Tedeschi, 5, rue Paul-Doumer, (tél. 03 82 26 52 12). Après 9 h et jusqu'à demain à 9 h, pharmacie Dorion, 21, rue de l'Hôtel de Ville, (tél. 03 82 26 50 60).

## Soins infirmiers

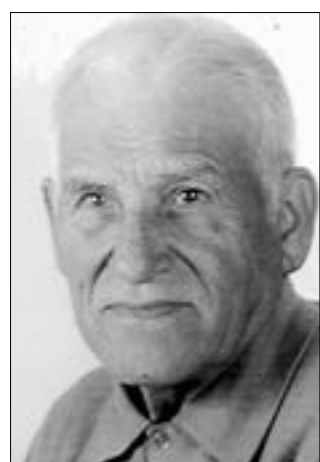
Longuyon : Véronique Boesler et Janine Théodore, 6, rue Joffre, (tél. 03 82 39 32 26). Pascal Didry et Catherine Maubeuge, 26, rue de Sète, (tél. 03 82 39 32 11). Mlle Deville, 37, rue de l'hôtel de ville, (tél. 03 82 39 30 97).

## NÉCROLOGIE

## M. Lino Piran

Han-devant-Pierrepont. — Nous apprenons le décès de M. Lino Piran, survenu à Briey le dimanche 24 août dans sa 80e année. Né le 19 novembre 1923 à Castel-Franco (Italie), papa de deux enfants, Marie-Elisabeth qui demeure à Liverdun et Robert qui réside à Han-devant-Pierrepont, M. Piran était également l'heureux grand-père de quatre petits-enfants et arrière-grand-père de deux arrière-petits-enfants. Le défunt était agriculteur en retraite et a été conseiller municipal pendant 36 ans. Il demeurait avec son épouse Marie-Antoinette, 7 rue des Ardennes à Han, où le corps repose.

Ses obsèques seront célébrées ce mardi 26 août à 14 h 30 en l'église de Han, suivies de l'inhumation au cimetière communal. Nos condoléances à la famille.



## CHARENCEY-VEZIN

## Gilles et Marie-Madeleine



Ce samedi, Gilles Gobert, maçon, qui demeure 8 rue Bont-Pont à Charencey-Vezin, a pris pour épouse Marie-Madeleine Jakircevic, assistante maternelle, domiciliée 1, rue des Chamoiseurs à Montmédy. Nos meilleurs vœux de bonheur.

## NOUILLONPONT

## Belote

Un concours de belote par équipe est organisé au café Chez Jeannine, vendredi 29 août à 20 h 30, samedi 30 août à 14 h 30 et dimanche 31 août à 14 h 30. De nombreux lots sont à gagner.

## ALLONDRELLE-LAMALMAISON

## Carnet blanc

Nous apprenons le prochain mariage de M. Frédéric Burgraff, administrateur financier, domicilié 15 route de Luxembourg à Bertrange (Grand-Duché-de-Luxembourg) et de Mlle Nathalie Adam, administrateur financier, domiciliée dans notre commune 23 bis rue des Césariens, le samedi 6 septembre à 15 h 40 à Allondrelle. Félicitations aux parents et vœux de bonheur aux futurs époux.

## COMMÉMORATION

la bataille du 22 août

## Recueillement à Pierrepont



Fanfare et Convoi du Souvenir ont participé à la cérémonie.

Après la messe en fanfare, Claudine Drouet, maire de la localité, les élus, les présidents associations ainsi que la section de sapeurs-pompiers de Pierrepont se sont rendus

au monument aux Morts devant la mairie, où une gerbe a été déposée et où ont retenti les sonneries exécutées par la fanfare de Pierrepont. Ensuite, avec le convoi du souvenir,

tous se sont retrouvés au cimetière militaire afin de rendre un hommage à tous ces soldats tombés dans ce coin de Lorraine lors de la terrible bataille à l'aube du 22 août 1914.

## Hommage à Villers-la-Chèvre



Les participants à la cérémonie au monument aux Morts refusent d'oublier.

Le maire Jean-Luc Pierson et ses adjoints et conseillers municipaux, des habitants du village et l'invité d'honneur, Maurice Grunwald, conseiller général de Moselle et ancien chef de corps au 25e RA, se sont rassemblés au monument aux Morts pour l'hommage aux disparus du 22 août 1914. Alors que les drapeaux du 25e RA et des anciens combattants de la cité s'inclinaient, deux gerbes ont été déposées au pied du mausolée.

Le premier magistrat a alors souligné que 89 années sont passées depuis la bataille qui a marqué de façon sanglante tous les villages de la région. « Malgré ce laps de temps a précisé M. Pierson, c'est avec fidélité et dignité que nous ne voulons pas laisser tomber dans l'oubli, le sacrifice de ces hommes courageux qui sont morts pour que la France soit un pays libre. Cet anniversaire doit nous rappeler que

rien ne coûte plus cher que l'abandon et ne rapporte autant que le courage... »

Le maire a ensuite remercié les anciens du 25e RA de leur présence. Une minute de recueillement à la mémoire des victimes de la guerre 1914/1918 a clôturé cette cérémonie simple, mais empreinte de respect. Un vin d'honneur offert par la municipalité a mis un terme à cette journée du souvenir.

## CONS-LA-GRANDVILLE

## Une table, deux bancs... et un stage réussi



La table et les bancs de la classe de la maternelle ont été réalisés à la Maison des savoir-faire par le jeune Sébastien Richy. Bravo !

On se souvient qu'en mai dernier, trois jeunes étaient accueillis par la Maison des savoir-faire dans le cadre d'un partenariat entre cette structure, la municipalité et Pays-Haut Service. L'action entreprise alors vient de voir un premier aboutissement avec l'installation d'une table et deux bancs fabriqués par Sébastien Richy, dans la salle de classe de la maternelle.

Étaient présents à cette petite réunion : Sébastien bien sûr, puisqu'il est l'auteur, son encadrant Jacques Inchelein, Gilles Didry, coordonnateur de chantier de Pays-Haut Service, et Véronique Destailleur, adjointe au maire. Sébastien Richy, 20 ans, a déjà acquis au cours du stage de menuiserie effectué à la Maison des savoir faire, une maîtrise de lui et le goût d'un travail valorisant et utile à la collectivité. Cela lui a aussi permis de découvrir la manipulation des outils et même d'effectuer quelques travaux personnels tels qu'un tabouret et une cage à oiseaux.

Cette période de formation se terminera en novembre. Après quoi, un projet de stage de ferronnerie est à l'étude ; le jeune homme est intéressé, c'est dire si l'ambiance de la Maison des savoir-faire a été déterminante, puisqu'il envisage ensuite un stage de formation de menuiserie. Nanti déjà d'une formation de peinture, notre homme sera alors apte à se prendre en charge et à être polyvalent dans une entreprise.

Une belle réussite qui a nécessité de la volonté et du courage mais n'a pu se réaliser que grâce à l'aide de la municipalité de Cons-la-Grandville pour la fourniture de matériel, du Conseil régional, et à la disponibilité des bénévoles de l'association. Ces derniers ont mis leur expérience et leur talent au service de cette période d'insertion couronnée de succès.

## Travaux

Dès le mois de septembre, de nombreux travaux sont prévus dans les rues de la commune. Ainsi des travaux de voirie seront entrepris dès la rentrée rue Foch, rue Cantova, rue de Virton, et rue Jean-Rostand. Le parking situé devant la chapelle des Frères subira aussi des travaux. L'entreprise chargée de la mission s'est engagée à terminer le tout pour la fin du mois de novembre. Quant à la route de Viviers-sur-Chiers, l'équipement étudié en ce moment un projet de réfection qui verra sa concrétisation en 2004.

## Autour du totem

## Secours catholique

Le Secours catholique de Longuyon rouvrira son accueil et son vestiaire le mardi 9 septembre. Dès cette date, le vestiaire et l'accueil seront ouverts tous les mardis et mercredis de 14 à 17 h, le mercredi étant plus spécialement réservé aux mamans accompagnées de leurs enfants. Pour le temps du tri et du rangement dans ses nouveaux locaux, le secours catholique prie ses généreux donateurs de s'abstenir d'apporter des sacs ou cartons de vêtements ou autres objets jusqu'à une date ultérieure.

Secours catholique : 9, rue Albert Lebrun.